

La réduction de la pollution lumineuse, la préservation des pétrels et les économies d'énergie au Parc national de La Réunion

Le Parc national porte depuis 2011 l'opération « Nuits sans Lumière », co-organisée avec la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion (SEOR) avec le soutien du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement. De « 1 heure pour La Réunion » à l'origine, le projet est passé en 2015 à « 10 Nuits sans lumière ». L'objectif est de susciter un engagement collectif de réduction de la pollution lumineuse au bénéfice de la santé humaine, de l'observation des étoiles et de la biodiversité : limiter la chute des jeunes pétrels (*Pterodroma barau* et *Pseudobulweria aterrima*) attirés par l'éclairage artificiel, protéger la reproduction des tortues marines et préserver les écosystèmes nocturnes (chauves-souris et insectes). La démarche s'accompagne d'une réduction de la consommation d'électricité (issue à 65% des énergies fossiles) et donc de l'empreinte carbone de l'île de La Réunion : l'opération 2015 qui a permis d'éteindre plusieurs centaines de rues, avenues, stades et bâtiments publics, a fait économiser 313 MWh soit 254 tonnes de CO₂.

En 2015, le projet a impliqué 68 structures : collectivités, associations, entreprises et écoles. Deux classes de collège ont reçu le diplôme d'ambassadeurs du Parc national et été décorées de la médaille du Patrimoine mondial de l'UNESCO au vu de leurs projets pédagogiques. 975 pétrels de Barau, espèce endémique, ont été recueillis au centre de soin de la SEOR, dont 831 sauvés et relâchés. Une formation sur les moyens techniques pour réduire la pollution lumineuse a été organisée par le Parc national pour les gestionnaires et planificateurs d'éclairage public.

Cette dynamique sera amplifiée par la mise en œuvre du nouveau programme LIFE+ Biodiversité « Pétrels » qui vise notamment à concilier développement socio-économique et conservation de la biodiversité en associant économies d'énergie et réduction de la pollution lumineuse.

Parc national de La Réunion © N. Arsène - PNRUN

